

COMPÉTENCE ATTENDUE		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE			Sauvetage sportif : Obstacles et remorquage	
<p>NIVEAU 1 Nager longtemps et vite tout en franchissant en immersion, une série d'obstacles variés et disposés régulièrement sur un parcours choisi. Au terme d'un effort intense, remorquer en surface un objet préalablement immergé, sur un aller-retour, dont la distance est déterminée par le nageur.</p> <p>NIVEAU 2 Nager longtemps et vite tout en franchissant en immersion une série d'obstacles variés dont la disposition et la nature peuvent être incertaines. Au terme d'un effort intense, remorquer en surface un mannequin préalablement immergé, sur un aller-retour dont la distance est déterminée par le nageur.</p>		<p>Epreuve d'obstacles (1) chronométrée d'une distance de 200m prolongée par une épreuve de remorquage (2)</p> <p>(1) Des obstacles sont disposés dans deux couloirs voisins. Ils sont choisis et installés de telle sorte que leur franchissement nécessite une immersion d'environ 1m de profondeur, ou un déplacement subaquatique d'au moins 2ms. L'élève peut passer d'un couloir à un autre pour choisir de passer sous ou de contourner tel ou tel obstacle. Le nombre de tentatives de franchissement est limité à 10 sur l'ensemble du parcours. Tout contact avec un obstacle est pénalisé.</p> <p>Le jour de l'épreuve, la disposition des obstacles dans les couloirs peut être incertaine ; l'élève en prend connaissance peu de temps avant le début de l'épreuve.</p> <p>(2) Au terme du parcours d'obstacles, dans un couloir réservé à cet effet, l'élève choisit l'objet à remorquer ainsi que la distance de remorquage qui doit être couverte sous forme d'aller-retour en temps limité (moins d'une mn) et selon la logique du partir-revenir. (on s'éloigne de la zone de départ et on y revient obligatoirement en faisant demi-tour à l'endroit de son choix)).</p> <p>L'élève communique au jury ses projets personnels de parcours et de performance pour l'épreuve d'obstacles (1) avant le début de l'épreuve. (nombre des obstacles franchis, performance chronométrée)</p>				
ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE À ÉVALUER		NIVEAU 1 NON ATTEINT		DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2	
12/20	(1). Performance chronométrique	De 7mn15 à 5mn30(G) De 8mn à 6mn15 (F)		. de 5mn15 à 4mn30(G) de 6mn à 5mn15 (F)	de 4mn15 (G) à 3mn45 de 5mn (F) à 4mn30	
	(2) Distance et durée de transport aller-retour de l'objet remorqué	Tableaux de performance à réaliser de 1 à 3 pts Quelle que soit la distance réalisée, si le temps imparti est dépassé ou si un arrêt est opéré avant la fin du retour, le nombre de points attribué ne pourra être supérieur à 1		Tableaux de performance à réaliser de 4 à 5 pts Entre 15 et 30m	Tableaux de performance à réaliser de 5 à 6 pts Plus de 30m	
05/20	(1) Nombre d'obstacles franchis	1 pt si au moins 5 obstacles sont franchis		2 pts si au moins 5 obstacles sont franchis sans être touchés	3 pts si au moins 8 obstacles sont franchis sans être touchés	
	(2) Nature de l'objet remorqué et émergé	1 pt si l'objet est tenu d'une seule main et maintenu le plus souvent émergé.		1,5 pts pour un mannequin léger, dont les voies respiratoires demeurent le plus souvent émergées	2 pts pour un mannequin lesté dont les voies respiratoires demeurent constamment émergées	
03/20	Conformité au projet annoncé	0 pt : non conformité		1 à 2 pts : conformité plus ou moins acceptable	3 pts : conformité quasi totale	